FÉDÉRATION DE PÊCHE 25

ASSOCIATION POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DE COLOMBIER - FONTAINE

6, Grande Rue – **25420 DAMPIERRE SUR LE DOUBS** – Tél. 03 81 93.63.40

Compte-rendu de la réunion du 27 Janvier 2013

Présents : *G. ANEDDA, J. BARONS, S. BATAILLARD, P. BIENMULLER, E. BLOND, D.BONGARDEN, B. COUCHOT, A. DUROY, D. JEANNEY, D.KUDELKA, P. LANGUILLE, D. LUTTENAUER, J. POULETTE, Y. TOCHOT, M. TOTEMS, J. VALET.*

Absent: *G. DACOSTA (excusé)*

ORDRE DU JOUR

- Le mot du Président.
- Alevinage 2013.
- Nettoyage du ruisseau de Colombier-Fontaine.
- Projet d'animation dans les villages.
- Ouverture de la pêche 2013.
- Cartes de pêches « internet »
- Questions diverses.

1. Mot du Président :

Le Président nouvellement élu, Mr. Yves Tochot, prend la parole pour accueillir et remercier les participants à la réunion.
Il énumère les différents sujets qui seront abordés au cours de la matinée. Il signale au passage que l'année 2013 démarre bien au niveau des cartes de pêches puisque l'on compte déjà 27 cartes prises chez notre dépositaire de Colombier-Fontaine ; mais également plusieurs cartes « internet » déjà validées.

Le Président signale également que 17 pêcheurs ont donné leur « adresse Email » lors de la prise de leur carte. Ces personnes pourront ainsi recevoir toutes les informations émanant de notre A.A.P.P.M.A (compte rendu de réunion, informations diverses, dates des alevinages etc…..)
Nous encourageons tous les pêcheurs à faire de même afin que ceux-ci puissent bénéficier dans les plus brefs délais de toutes les informations pouvant leurs être utiles.

2. Alevinage 2013 :

Beaucoup de points soulevés à ce sujet par les participants :

- Information et sensibilisation des pêcheurs lors des alevinages afin que ceux-ci se sentent impliqués et respectent les périodes d'alevinages,
- Mise en place de pancartes au bord des cours d'eau signalant l'alevinage,
- Pas de risque pour l'alevinage avant l'ouverture du 9 Mars, la pêche aux carnassiers étant fermée,
- Information par voie de presse signalant les périodes d'alevinage,
- Faut-il prévenir les pêcheurs lors des alevinages ??
- Bien tenir compte des vidanges éventuelles du canal lors des alevinages,
- Pêche à la mouche autorisée lors de la 1ère ouverture de la truite,
- Récupération de petite friture lors de vidange d'étang ? Chez qui ? Comment ? Attention à la pollution ?

Tous ces sujets font l'objet de réflexions de la part du Comité et seront à nouveau débattus lors des prochaines réunions.

Différents types d'Alevinages :

TRUITES :
Choix de pisciculteur : « DUCLOUX »
Avant l'ouverture du 9 mars 2013 : 100 kg d'Arc-en-Ciel + 100 kg de Fario.
Avant l'ouverture du 1er Mai 2013 : 100 kg d'Arc-en-Ciel + 100 kg de Fario.
Soit au total 400 kg de truites. Alevinage uniquement au « Doubs ».

BROCHETS :
Choix du pisciculteur : « COURTOT »
Alevinage courant Mars 2013 : 80 brochets longueur > à 50 cm
Alevinage uniquement au « Doubs »

CARPES :
Choix du pisciculteur : « COURTOT »
Alevinage courant Mars 2013 en même temps que les brochets.
Quantité : 350 kg de carpes 3 étés, 1 à 2,5 kg /pièce
Alevinage uniquement au « canal, réparti dans les 4 biefs ».

GARDONS :
Choix du pisciculteur : « COURTOT »
Quantité : 50 kg de petits gardons (env. 100 par kg)
Alevinage uniquement « au canal 2 biefs amont/aval gare Saint Maurice ».

Coût approximatif de l'alevinage 2013 : 4 450 €uro.

3. Nettoyage ruisseau du Bief (Colombier-Fontaine)

Le ruisseau du « Bief » présente un avantage certain pour la pêche à la truite à condition que celui-ci soit réhabilité et donc nettoyé.
En plus d'un ensablement important qui provoque un débordement de celui-ci en cas de fortes pluies, il est nécessaire de pratiquer un nettoyage de ses abords.
Une première reconnaissance des lieux a été faite par Y.Tochot et D. Luttenauer depuis la Pharmacie de Colombier-Fontaine jusqu'au déversoir dans le canal. Ils ont pu constater que la nature avait repris le dessus sur le ruisseau tout au long du parcours.
Une 2ème visite du ruisseau est prévue le samedi 09 Février 2013 à 09h00 par les membres du Bureau afin d'évaluer le travail. Rendez-vous sur le parking de l'ancienne gare de Colombier-Fontaine.
La Mairie de Colombier-Fontaine s'engage à aider au niveau du matériel, personnel et autre afin que ce ruisseau retrouve son identité.
Mr le Maire devra être prévenu à l'avance afin qu'il puisse en informer la population ainsi que les propriétaires riverains.
Le nettoyage du ruisseau pourrait avoir lieu début Octobre 2013. Il va de soi que tous les volontaires seront les bienvenus.

4• Projet d'animation dans les villages.

Le Président Y. Tochot lance l'idée d'animation du type « pêche à la truite » dans les villages proches de Colombier-Fontaine lors de manifestations locales.
L'idée doit murir afin que « le loisir de la pêche » soit représenté lors des fêtes communales par exemple. Sujet à réfléchir pour la prochaine réunion.

5. Ouvertures de la pêche 2013.

Périodes d'ouverture dans les eaux de 2ème catégorie

- Pêche aux lignes : du 1er janvier au 31 décembre

- Ouverture (Brochets – Perche – Sandre) :
  - du mardi 1er janvier au dimanche 27 janvier 2013
  - du mercredi 1er mai au mardi 31 décembre 2013

- Ouverture (Truites fario / arc-en-ciel, Saumon de fontaine, Omble chevalier):
  - du samedi 9 mars au dimanche 15 septembre 2013

6. Cartes de pêche.

Un document expliquant comment prendre sa carte de pêche sur « internet » a été distribué aux membres du bureau.
En 2012, nous avons enregistré 10 cartes prises de cette manière. Cette année démarre bien avec déjà 2 cartes « URNE » et 1 carte « Femme » prises par Internet.
Une explication détaillée a été donnée par Y. Tochot en ce qui concerne l'augmentation de 3 € en 2013 des cartes « Majeures ».

7. Autres informations.

Le Président Y. Tochot informe que le projet éducatif de formation au niveau des écoles communales de la CC3C et également des « Francas » a pour but de sensibiliser les jeunes afin d'attirer leur attention sur les bienfaits de la pêche en général. Ce dossier a été transmis à la Fédération et il sera présenté aux élèves des classes primaires dès validation par la F.N.P.F et par les instances éducatives.

Concernant le ruisseau du « Rorbe » qui descend d'Etouvans. Le travail de réhabilitation est jugé plus important que pour celui du « Bief ». Il faut remettre le lit du ruisseau en place et pratiquer un sérieux nettoyage pour le rendre accessible aux pêcheurs. De plus, comme le rappelle D. Luttenauer, il faudra tenir compte des problèmes environnementaux liés aux propriétaires riverains. Le sujet sera à nouveau évoqué lors des prochaines réunions.

Rappel : Les pêcheurs qui fournissent leur adresse « email » lors de la prise de leur carte seront régulièrement informés par mail des actions en cours, dates et quantités d'alevinage, ainsi que toutes autres infos pouvant leur être utiles.

Prochaine réunion fixée le 24 Février 2013 à 9h30 lieu habituel.

Fin de la réunion à 11h30.

Le Président
Yves TOCHOT